

#MaCarte MaLiberté

PROLONGÉE

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2026

CAISSE 2

-50%
SUR LES FRAIS
DERNIERE
CHANCE

DEMANDEZ
VOTRE CARTE
**OPEN OU
CHALLENGE**
VIA L'APPLICATION
MYCORIS BANK
OU EN AGENCE
INFO : 8283

www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #

Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0717 du 25 au 31 Août 2026- Prix : 250 F CFA

Libre Opinion :

QUAND LA DIPLOMATIE
TOGOLAISE SE MET AU
SERVICE DE
LA PAIX EN
AFRIQUE **P.5**

Me Bertin K. AMEGAH-ATSYON

— LIBERATION DE 82 MILITAIRES PAR LE F.L.A : —

LA MÉDIATION DISCRÈTE DE FAURE GNASSINGBÉ

P.2

TOGO - FRANCE- ARRESTATIONS DE JOURNALISTES :
**LES CONSÉQUENCES DU NON-RESPECT DES DISPOSITIONS
ADMINISTRATIVES, RÉGLEMENTAIRES ET SÉCURITAIRES,
SELON LES MINISTRES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE** **P.3**

Les ministres Pacôme Adjourouvi et Calixte Madjoulba

EDITO

CONSTRUIRE ET NON
DECONSTRUIRE LE TOGO

S'il est une prière pour notre pays le Togo, c'est vivement que ses fils et filles contribuent à sa construction et non à sa destruction.

C'est l'occasion de nous appeler à taire nos rancœurs de tous ordres, à nous projeter vers un avenir reluisant, tout en jouant chacun sa part là où nous trouvons.

Nous n'avons pas besoin de peindre notre pays en Noir. Nous n'avons pas besoin de noircir les dirigeants. Nous avons plutôt l'impérieux devoir de les aider par nos apports et même nos critiques constructives, afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes pour le bien de l'humanité, de notre brève existence sur cette Terre, qui nous a vus naître et qui, sûrement, nous verra partir, un beau jour.

La question essentielle que nous devons nous poser tous les jours, est de savoir quelle aura été ma contribution pour construire un monde vivable ? Quel rôle ai-je joué dans la construction de notre cher pays le Togo ? Ai-je passé le clair de mon temps à détruire l'image du pays, à détruire mes prochains, à agir comme le diable dans la vie de mon prochain ? La question demeure entière.

Le travail sur soi est plus qu'impérieux dans notre marche vers la construction d'une Nation prospère et paisible.

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23 Rue Formatec, Agoè-Cacavéli
01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse : Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

TETTEH Adjé K. Crédo

Directeur de la Publication :

WOUSSOU Kossi

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali Samba

Infographie : JPB

Impression : VISION

Tirage : 2500 exemplaires

LIBERATION DE 82 MILITAIRES PAR LE F.L.A : LA MÉDIATION DISCRÈTE DE FAURE GNASSINGBÉ

Le 13 août 2026, les autorités maliennes ont annoncé, la libération de 82 militaires des Forces armées maliennes (Fama) qui étaient aux mains des groupes armés rebelles. Ils avaient été kidnappés et gardés en otage depuis les attaques coordonnées du 25 avril 2026, par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim) et le Front de libération de l'Azawad (Fla), après des attaques signalées dans plusieurs villes maliennes comme Bamako, Kati, Mopti, Kidal.

Ce qu'on sait le moins, c'est la médiation discrète jouée par le Président du Conseil Faure Gnassingbé, dans la libération de ces soldats maliens, en lien avec la Nouvelle Stratégie du Togo, dans le Sahel 2026-2028.

Rendue publique en avril 2026, la Nouvelle Stratégie du Togo dans le Sahel a pour objectif d'adapter son engagement au Sahel aux réalités émergentes, tout en renforçant sa contribution à la stabilité régionale et à la coopération entre les pays du Sahel et ceux du golfe de Guinée. Les autorités togolaises mettent notamment l'accent sur le dialogue politique avec l'AES, le bon voisinage, l'intégration économique, la coopération sécuritaire et la diplomatie régionale.

A Lomé, on affirme que la



Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil et Médiateur désigné de l'Union africaine

méthode togolaise repose sur une conviction simple : même lorsque les relations diplomatiques se tendent, les canaux de dialogue doivent rester ouverts. Cette posture permet à Lomé de conserver des contacts avec des gouvernements et des acteurs, dont les relations avec certaines capitales occidentales ou organisations régionales sont devenues difficiles.

En effet, dans un Sahel marqué par la persistance des conflits armés, les tensions politiques et la défiance entre les acteurs régionaux, les initiatives de médiation togolaise prennent une importance croissante. La libération, le 13 août 2026, de 82 militaires maliens détenus par le Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM) et le Front de libération de l'Azawad (FLA) offre une nouvelle illustration de

cette diplomatie menée dans la discrétion.

Il faut souligner que cet épisode malien s'inscrit dans la continuité d'autres démarches diplomatiques conduites ou facilitées par Lomé. On se rappelle que le Togo avait notamment contribué aux efforts ayant permis la libération de militaires ivoiriens détenus au Mali et participé aux discussions autour des transitions politiques au Niger, au Burkina Faso, en Guinée et au Tchad.

Faure Gnassingbé Médiation dans la discrétion

Au cœur donc de cette énième issue heureuse, le nom de Faure Gnassingbé revient avec insistance. " Le président du Conseil togolais s'est progressivement imposé comme un interlocuteur dans plusieurs crises ouest-africaines, privilégiant les contacts

directs, les bons offices et le maintien du dialogue, y compris avec des acteurs en rupture avec une partie de la communauté internationale ", indique-t-on.

Il multiplie les consultations avec les différents protagonistes, tente de rapprocher les initiatives africaines engagées dans la recherche d'une solution politique. Pour Faure Gnassingbé, l'enjeu est désormais de faire de cette succession de médiations, une diplomatie régionale de paix, de sécurité et de développement. La libération des 82 militaires maliens vient ainsi renforcer l'image d'un Togo, qui entend jouer, dans une région profondément fragmentée, le rôle d'un intermédiaire discret, mais disponible.

La Stratégie découle d'une approche intégrée et pragmatique, privilégiant la prévention, le respect des souverainetés, l'ancrage territorial et des partenariats diversifiés, afin de promouvoir des réponses durables, cohérentes et adaptées aux dynamiques sahéniennes, sous-régionales et régionales (notamment la crise entre la RDC et le Rwanda), à travers une logique simple mais efficace : préserver les passerelles, favoriser la négociation et privilégier la désescalade.

@LEMEDIUM

ACCIDENT DE CIRCULATION :

Maintenir la cadence de la sensibilisation

De janvier 2026 à juin 2026, il a été recensé 3191 accidents de la route qui ont causé 314 morts et 4 695 blessés. Selon les services de la police nationale et de la direction des transports, il est noté une légère baisse par rapport à l'année 2025 (3 393 accidents, 344 décès et 5 002 blessés).

Au niveau des autorités, on attribue une partie de ce score à la campagne de sensibilisation

que mènent les services de la police routière depuis l'année dernière. " Dans l'ensemble, nous notons une baisse des accidents sur nos axes routiers, induite principalement par les actions entreprises par les différents acteurs de la sécurité routière dans notre pays ", a indiqué la Division de la sécurité routière (DSR) de la police nationale.

En effet, face à la recrudescence des accidents sur les routes togolaises, qui font de nom-



Tassa Agba, Directeur de la DSR

breuses victimes, la DSR a initié des séances de sensibilisation des usagers de la route. C'est ainsi que, sous la houlette du ministère de la Sécurité, la Division de la Sécurité Routière a entamé, à partir du 23 juin 2026, une tournée nationale de sensibilisation à la sécurité rou-

tière dans 18 villes, à travers l'ensemble du territoire national.

Débutée dans la ville de Tabligbo, cette tournée s'est achevée dans la ville de Kara, lors des Evala. La sensibilisation a consisté en des échanges avec les acteurs du transport et les populations sur les accidents

Suite de à page 3

**Publiez vos marchés publics
et Appels d'offre sur la
plateforme web dont voici
le lien web :
marchespublicstogo.com**

TOGO - FRANCE- ARRESTATIONS DE JOURNALISTES : LES CONSÉQUENCES DU NON-RESPECT DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES, RÉGLEMENTAIRES ET SÉCURITAIRES, SELON LES MINISTRES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Deux journalistes français et un Togolais, intervenant dans le cadre d'un projet de film documentaire intitulé " Les Routes de l'impossible ", pour le compte de la société de production française Tony Comiti Productions, ont été interpellés par la police nationale du Togo le 27 juillet, dans la préfecture de la Binah. Le 4 août 2026, une équipe de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de Kara a conduit les intéressés à Lomé, et les a mis à la disposition de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ).

Par @Crédo TETTEH

Selon un communiqué conjoint du ministre de la sécurité et le ministre de la justice et des droits humains, il est indiqué que les trois intéressés ont été présentés au parquet le 17 août 2026 et entendus par le procureur de la République, en présence de leur conseil, qui les assistait déjà depuis le stade de l'enquête préliminaire. Une information judiciaire a été immédiatement ouverte et confiée à un magistrat instructeur, qui a procédé, le même jour, à l'inculpation des trois intéressés du chef de fausses déclarations, infraction prévue et réprimée par l'article 680, 5 du nouveau Code pénal et a décerné à leur encontre des mandats de dépôt.

L'affaire est relayée par les médias et sur les réseaux sociaux et les interprétations vont bon train. Les autorités apportent alors les précisions officielles.

On y lit que les investigations ont établi que les deux ressortissants français, ainsi que leur collaborateur togolais, se prévalaient d'une autorisation délivrée par le ministère chargé du Tourisme, de la Culture et des Arts. Cette autorisation, en date du 19 juin 2026, avait été signée au seul nom de M. VEDOMEY Komi Mawufemo, producteur-réalisateur togolais et unique requérant identifié, et assortie d'instructions précises quant aux formalités administratives



Les ministres Pacôme Adjourouvi ...



...Calixte Batossi Madjoulba

obligatoires en République togolaise. " L'enquête a toutefois révélé que cette autorisation était strictement limitée à des localités déterminées et ne couvrait ni Mango (Région des savanes), ni Guérin-Kouka, ni Matchatom (préfecture de la Binah), lieu même de l'interpellation, où les intéressés se sont pourtant rendus ", indique le communiqué.

Selon les autorités togolaises, certaines des localités survolées sont soumises à un régime de sensibilité sécuritaire

particulière, dans le cadre de l'état d'urgence sécuritaire en vigueur au Togo. L'enquête a par ailleurs mis en évidence plusieurs irrégularités dans la préparation et l'exécution du projet, qui ont été portées à la connaissance de la juridiction compétente.

Le ministre de la sécurité et son homologue de la justice et des droits humains précisent tout de même que les faits, objet de la procédure, ne portent ni sur le contenu éditorial du documentaire, ni sur l'exer-

cice de la liberté de la presse, mais exclusivement sur le respect des dispositions administratives, réglementaires et sécuritaires applicables sur le territoire national. " Le respect des dispositions administratives et sécuritaires applicables aux activités de tournage sur le territoire national s'impose à tous, sans considération de nationalité ", rappellent-ils.

Les autorités renseignent que les intéressés sont détenus en lieu sûr, dans des conditions conformes aux normes et stan-

dards internationaux, notamment les principes consacrés par les Règles Nelson Mandela. Ils bénéficient de l'assistance d'un conseil depuis le stade de l'enquête préliminaire, de l'assistance consulaire française, et ont été autorisés à communiquer avec leurs familles.

Les ministres réaffirment l'attachement du Togo au respect de l'État de droit, des droits de la défense, de la présomption d'innocence et des engagements internationaux du pays.

Selon le gouvernement, la procédure suit désormais son cours devant le juge d'instruction compétent, dans le strict respect de son indépendance. " Conformément au secret de l'instruction, les Ministres s'abstiennent de tout commentaire supplémentaire sur les éléments d'enquête et laissent la procédure judiciaire se poursuivre en toute indépendance ", fait-on savoir.

@LEMEDIUM

ACCIDENT DE CIRCULATION :

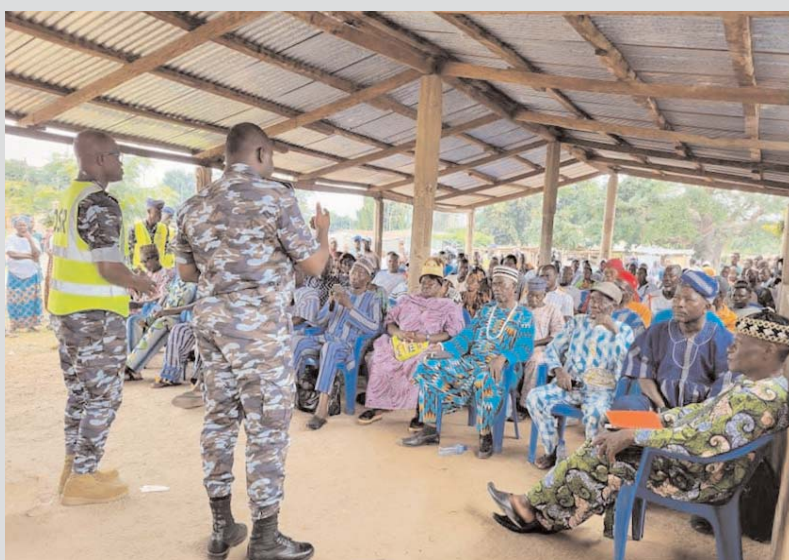
Maintenir la cadence de la sensibilisation

Suite de la page 2

de la circulation, leurs causes, leurs conséquences, ainsi que les comportements à adopter pour les prévenir. En soirée, des opérations coup de poing routiers ont été organisées dans certaines villes.

Lors de ces échanges, qui se déroulent souvent dans les gares routières, dans les bus, sur les places publiques de certaines localités, c'est l'occasion pour les participants qui sont souvent des conducteurs de camions, de voitures, de tricycles, de motos, des voyageurs et des piétons, d'exprimer leurs préoccupations à leur interlocuteur.

A Kara par exemple, il a été organisé une séance de formation sur la conduite préventive, les défis de la prise en charge des victimes d'accidents et l'intérêt de l'assurance automobile à l'endroit des conducteurs de Taxis-motos et tricycles. Ils ont



Une séance de sensibilisation

été également entretenus sur l'éthique et la déontologie du conducteur de taxi-moto.

Au vu des chiffres rendus publics pour le premier semestre 2026, même si on note une baisse des accidents et des morts sur nos routes, il va falloir que les autorités maintiennent la cadence de la sensibilisation pour réduire sensiblement les accidents sur les routes togolaises, principalement sur

la nationale N°1, qui fait plus de morts chaque année.

Pas plus tard que la semaine dernière, une collision impliquant 3 camions a fait un mort et un blessé, le jeudi 20 août sur la Route nationale n°1 (Lomé-Cinkassé). Pour le mois de juillet 2026, ce sont 589 cas d'accidents qui ont été enregistrés, avec 842 blessés et 59 décès. Selon le dernier rapport semestriel de la Police nationale,

le, l'excès de vitesse demeure le facteur majeur des accidents de circulation. Il est à l'origine de 60 % des accidents. Viennent ensuite les dépassements défectueux avec 17 %, les autres causes (14 %) et le défaut de maîtrise (9 %).

Les motocyclistes sont les plus impliqués dans les accidents et les victimes. Les poids lourds représentent 10,1 % des engins impliqués et 5,1 % des décès. Les véhicules légers comptent pour 7,2 % des engins et 3,4 % des décès. Les piétons représentent 8,5 % des décès pour 1,2 % des usagers recensés, tandis que les tricycles comptent pour 5,1 % des décès avec 0,7 % des engins impliqués.

La DSR annonce que les services de voie publique procéderont au renforcement des contrôles sur les axes accidentogènes et l'intensification de la sensibilisation.

Zozo

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT : VOICI LES 400
ADMIS DU CONCOURS DE RECRUTEMENT DE JUIN
2026



Le ministère en charge de la Fonction publique a officialisé, le vendredi 21 dernier, la publication des résultats du concours national de recrutement au profit du ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique. Organisés en juin dernier, ces épreuves se soldent par l'admission de 400 nouveaux fonctionnaires.

Ils sont au total 400 nouveaux fonctionnaires qui viennent renforcer les effectifs sur le terrain avec deux profils spécialisés. Il s'agit de 60 techniciens supérieurs en foresterie, et 340 adjoints techniques des eaux et forêts.

Où et comment consulter les résultats ?

Plusieurs options s'offrent à vous pour vérifier votre admission. D'abord, consultez en ligne les listes complètes accessibles directement sur le portail officiel du ministère, notamment le www.fonctionpublique.gouv.tg. Ou simplement se référer à l'affichage physique au ministère de la Fonction publique ainsi que dans les directions régionales du Travail et des Lois sociales (Tésvié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong).

Une modernisation globale du corps des Eaux et Forêts

Ce recrutement massif s'inscrit dans un vaste plan de restructuration. En mai dernier, le Conseil des ministres a examiné en première lecture un projet de décret destiné à moderniser cette entité paramilitaire, véritable bras opérationnel de la protection environnementale.

L'objectif affiché par le gouvernement est de renforcer l'efficacité et les capacités opérationnelles du corps des agents des eaux et forêts pour mieux préserver les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique.

@macite.tg

HADJ 2027 : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES



Au Togo, les inscriptions pour le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam pour le compte de l'année 2027 sont officiellement ouvertes depuis le lundi 17 août dernier. Le coup d'envoi de ces démarches a été donné par le ministre de l'Administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières, Président de la commission nationale du Hadj, à travers un communiqué.

En attendant la fixation officielle du coût du Hadj 2027, les futurs pèlerins s'inscriront au prix fixé lors de l'édition précédente, soit un montant de 3.200.000 (trois millions deux cent mille) FCFA. Ces derniers seront invités à compléter ou percevoir la différence en cas d'augmentation ou de réduction du tarif.

Parallèlement à ces inscriptions, l'établissement des documents de voyage (passeport, vaccination, entre autres) débutera à partir du 27 octobre prochain sur le site de la Direction générale de la documentation nationale (DGDN) à Lomé, communément appelé "Service des Passeports". Les inscriptions prendront fin le 30 novembre.

Pour rappel, pour l'édition 2026, plus de 2400 pèlerins togolais ont effectué le déplacement en terre sainte, accomplissant ainsi le cinquième pilier de la religion islamique.

Source : @Republiquetogolaise.com

BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION :

FAIRE DESCENDRE LE TAUX DE PAUVRETÉ SOUS LE SEUIL DE 15 %

Réduire durablement la pauvreté ne consiste pas seulement à soigner des chiffres. C'est aussi modifier les conditions de vie, élargir les opportunités et créer les bases d'une prospérité plus largement partagée. Au Togo, cette démarche prend une forme claire : faire descendre le taux de pauvreté sous le seuil de 15 % à l'horizon 2040.

L'objectif peut sembler ambitieux. Pourtant, les tendances observées ces dernières années montrent que le pays cherche à toujours mieux faire pour le bien de ses fils et filles.

Une tendance baissière

Entre 2019 et 2023, le taux de pauvreté est déjà passé de 45,5 % à 42,4 %. Derrière cette évolution se présente une réalité plus profonde : des milliers de ménages ont progressivement amélioré leurs conditions de vie, grâce à une combinaison de politiques publiques, de soutien à l'activité économique et de renforcement de l'accès aux services essentiels.

Une autre évolution mérite une attention particulière. Entre 2018-2019 et 2021-2022, le Togo a enregistré des progrès dans la réduction de la pauvreté multidimensionnelle.



Une vue des bénéficiaires

Selon un rapport de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), réalisé, avec l'appui de la Banque mondiale, l'incidence de cette forme de pauvreté est passée de 37,1 % à 28,9 %.

Contrairement à la pauvreté monétaire, qui mesure principalement le niveau de revenu, la pauvreté multidimensionnelle observe plusieurs dimensions essentielles de la vie quotidienne. Elle prend en compte les privations en matière de santé, d'éducation et de conditions de vie. Lorsqu'un ménage est privé de plus de 33 % de ces indicateurs de base, il est considéré comme vivant dans une situation de pauvreté multidimensionnelle.

La baisse enregistrée signifie donc davantage qu'une amélioration des revenus. Elle prouve aussi un meilleur accès aux services sociaux, aux infrastructures, à l'éducation et aux dispositifs de protection sociale. En d'autres termes, le développement commence à produire des effets plus visibles dans le quotidien des populations.

Un mieux-être d'ici 2040

L'ambition affichée pour 2040 repose ainsi sur une idée simple mais structurante : agir simultanément sur plusieurs leviers. La création d'emplois, la modernisation agricole, l'industrialisation progressive, l'amélioration de l'offre éducative, le renforcement du système de

santé, l'électrification, l'accès à l'eau potable et le développement des territoires apparaissent comme autant de conditions nécessaires pour accélérer le recul de la pauvreté.

Atteindre un taux de pauvreté inférieur à 15 % reviendrait à repositionner profondément le profil socioéconomique du pays. Une telle évolution signifierait davantage de ménages autonomes, une consommation intérieure plus dynamique, une base fiscale plus solide et une réduction des inégalités territoriales. Les effets dépasseraient également la seule sphère économique. Une baisse durable de la pauvreté se reflète généralement par une amélioration des résultats scolaires, une diminution des vulnérabilités sanitaires, une meilleure insertion des jeunes et un renforcement de la cohésion sociale.

Naturellement, la route reste exigeante. Les défis liés à la croissance démographique, à l'emploi, aux mutations climatiques et aux équilibres économiques imposent de maintenir un rythme élevé de réformes et d'investissements. Mais les indicateurs enregistrés montrent une chose : lorsque la croissance économique s'accompagne d'une amélioration concrète des conditions de vie, elle devient un véritable instrument de transformation sociale.

PROJET GNOZOU :

Transformer les acquis de la décentralisation en résultats concrets

Après avoir engagé sa décentralisation et mis en place plusieurs mécanismes d'appui aux collectivités, le gouvernement lance Gnozou, un projet de près de 5 milliards de francs CFA, destiné aux régions de la Kara et des Savanes.

L'initiative mise sur la gouvernance locale, l'emploi et la valorisation des ressources des territoires pour améliorer durablement le quotidien des populations. Le développement ne se décrète plus depuis le sommet. Il se construit au plus près des populations, dans les communes et les régions, à partir des réalités locales.

C'est tout le sens du projet "Développement territorial intégré et bonne gouvernance au Togo", résumé sous l'acronyme Gnozou, officiellement lancé à Kara en juin 2026. Il est porté par le gouvernement avec l'appui de la Coopération allemande, à travers la GIZ, et financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ). Il sera mis en œuvre sur quatre ans.

L'ambition est de renforcer les capacités des acteurs locaux afin qu'ils puissent exploiter durablement les atouts sociaux et économiques de leurs territoires et améliorer les conditions de vie des populations.

Transformer les acquis de la décentralisation en résultats concrets



rets

Au Togo, la décentralisation est entrée dans une phase nouvelle. Après l'installation des 117 communes et des conseils régionaux, l'enjeu est désormais de faire émerger des territoires capables de porter leur propre développement.

C'est précisément le rôle que se donne Gnozou, ce projet qui accompagnera les collectivités dans la gestion des compétences transférées, la planification du développement local, la promotion de l'emploi et du développement économique, mais aussi dans le renforcement de la gouvernance financière, de la transparence et de la participation citoyenne.

Il s'inscrit dans la mise en œuvre de la Politique nationale de décentralisation 2025-2034, dont la vision est de bâtir une gouvernance locale participative, inclusive et perfor-

mante, capable d'offrir des services de qualité aux citoyens. Au-delà des structures administratives, l'objectif est de créer des territoires plus attractifs, plus résilients et davantage créateurs d'opportunités.

Ces mécanismes déjà à l'œuvre

Parmi eux figure le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT), créé en 2020. Véritable levier du développement local, ce mécanisme permet de financer les investissements des communes et des régions, à travers des dotations destinées aussi bien au fonctionnement qu'aux infrastructures.

L'enveloppe du FACT est passée de 2,6 milliards de francs CFA en 2020 à 9,5 milliards en 2025. En cinq ans, près de 41,8 milliards ont été transférés aux collectivités territoriales.

Grâce à ces ressources, de nom-

breuses infrastructures ont vu le jour à travers le pays : salles de classe, forages, hangars de marché, bureaux d'état civil, latrines publiques, extensions du réseau électrique ou encore équipements pour les jardins d'enfants.

Le FACT couvre aujourd'hui l'ensemble des 117 communes du Togo, ainsi que les cinq régions, consacrant ainsi le rôle grandissant des collectivités dans la conduite du développement.

Cette dynamique est également soutenue par le Programme d'appui au financement des communes (PAFC), lancé en 2025, avec le soutien de la Coopération allemande. Doté de 20 millions d'euros, soit environ 13 milliards de francs CFA pour sa première phase, le programme concerne les communes des régions des Plateaux, de la Centrale et de la Kara.

Une seconde phase, évaluée à 12 millions d'euros supplémentaires, doit permettre d'étendre l'appui à l'ensemble des 117 communes du pays.

Le PAFC a pour objectif de financer des projets à fort impact socioéconomique et de consolider le FACT, afin d'accompagner sa montée en puissance. Avec Gnozou, le Togo choisit de poursuivre cette trajectoire en misant sur la proximité, la participation et l'innovation locale. Un pari ambitieux qui pourrait faire des communes et des régions les véritables laboratoires du développement de demain.

Libre Opinion :

QUAND LA DIPLOMATIE TOGOLAISE SE MET AU SERVICE DE LA PAIX EN AFRIQUE

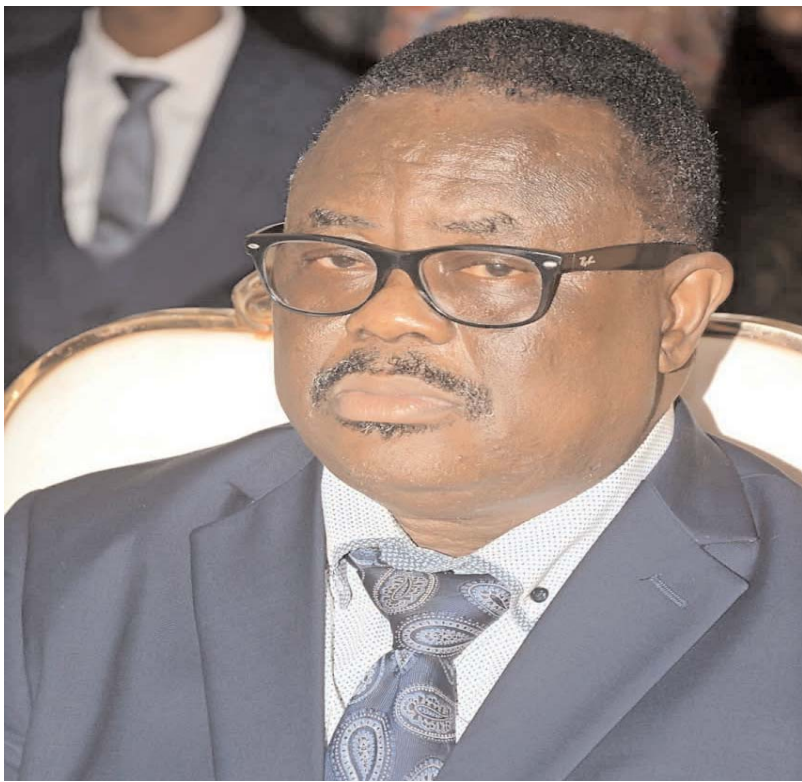
Parler de paix est facile. La construire exige du courage, de la patience et une véritable capacité d'écoute. Dans une Afrique confrontée à des crises sécuritaires, politiques et humanitaires préoccupantes, certains dirigeants choisissent de faire de la diplomatie un véritable instrument de paix. Parmi eux, le Président du Conseil du Togo, Faure Essozimna Gnassingbé, mérite d'être salué pour son engagement en faveur du dialogue, de la médiation et de la recherche de solutions africaines aux crises africaines.

L'un des exemples les plus significatifs demeure son rôle dans la crise qui secoue la région des Grands Lacs. En avril 2025, l'Union africaine l'a désigné médiateur dans le processus de paix entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Cette responsabilité continentale constitue une reconnaissance importante de son engagement diplomatique.

Depuis cette désignation, le Président du Conseil s'est engagé dans une véritable offensive diplomatique, multipliant les consultations et les rencontres avec les principaux acteurs concernés.

En janvier 2026, Lomé a accueilli une réunion de haut niveau consacrée à la consolidation du processus de paix en RDC et dans la région des Grands Lacs. Faure Gnassingbé y a défendu la nécessité de coordonner les différentes initiatives de paix, afin de renforcer leur efficacité.

Quelques jours plus tard, il s'est



Me Bertin K. AMEGAH-ATSYON

rendu à Kigali, au Rwanda, pour poursuivre les consultations avec le Président Paul Kagame et les différents acteurs du processus de médiation. Il s'est également rendu au Burundi pour échanger avec les autorités sur les moyens de réduire les tensions et de favoriser une désescalade durable dans la région.

Ces démarches traduisent une conception active de la diplomatie : aller vers les parties, écouter, rapprocher les positions et rechercher les compromis plutôt que laisser les tensions s'envenimer.

L'Union africaine a d'ailleurs reconnu l'importance de ce rôle dans le processus de paix. Cette reconnaissance montre que la

diplomatie togolaise peut contribuer utilement à la recherche de solutions aux crises qui affectent notre continent.

Mais au-delà des rencontres et des déclarations, il faut retenir une conviction fondamentale : l'Afrique doit davantage prendre en main son destin et privilégier ses propres mécanismes de dialogue et de médiation.

Le mérite de Faure Gnassingbé est de s'inscrire dans cette dynamique.

Il ne s'agit évidemment pas de prétendre qu'une médiation peut, à elle seule, effacer des décennies de méfiance, de violences et de tensions. La paix est un processus long

et exigeant. Elle nécessite de la patience, des concessions, de la confiance et surtout de la persévérance. Mais lorsqu'un dirigeant accepte de consacrer son énergie à rapprocher des peuples et des États en conflit, lorsqu'il choisit la table des négociations plutôt que la confrontation, son action mérite d'être encouragée et saluée.

La paix ne se décrète pas ; elle se construit. Elle ne naît pas du bruit des armes, mais de la force du dialogue. C'est pourquoi l'engagement du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, en faveur de la paix en Afrique mérite une attention particulière.

À travers son action diplomatique, le Togo affirme une vocation qui lui est chère : être une terre de dialogue, de médiation et de recherche de compromis. Dans une Afrique qui aspire légitimement à la stabilité, à la sécurité et au développement, chaque effort en faveur de la paix constitue un investissement dans l'avenir.

Et lorsque la diplomatie contribue à réduire les tensions, à rapprocher les peuples et à ouvrir la voie à la réconciliation, elle devient bien plus qu'un instrument politique : elle devient une œuvre au service de l'humanité.

Par Me Bertin K. AMEGAH-ATSYON,
Président de Nouveaux Droits de l'Homme - Togo (NDH-TOGO)
Coordonnateur du Réseau Panafricain des Observateurs et Défenseurs des Droits Humains.

COMPROMISSION DE COMPTES WHATSAPP, FACEBOOK (META) :
CERT.tg recommande la double authentification

Le Centre national de réponse aux incidents de cybersécurité (CERT.tg) a alerté sur une recrudescence des compromissions de comptes WhatsApp, Facebook et d'autres plateformes en ligne au Togo, appelant les utilisateurs à renforcer leurs mesures de sécurité face aux tentatives de prise de contrôle.

Le CERT.tg a pour mission de protéger les citoyens, les organisations et les institutions togolaises contre les menaces cybernétiques, en assurant la détection, la prévention et la réponse aux incidents de cybersécurité. Selon le Centre, cette nouvelle vague de cyberattaques cible principalement les comptes de messagerie et de réseaux sociaux, notamment WhatsApp et Facebook, mais également d'autres plateformes en ligne. " Le CERT.tg a observé une recrudescence des incidents de compromission affectant des comptes utilisateurs de WhatsApp (standard et Business), Facebook (Meta) et d'autres plateformes en ligne ", indique le centre.

Ces incidents se manifestent



notamment par des déconnexions inhabituelles des utilisateurs de leurs comptes, sans aucune action de leur part, suivies de tentatives de reconnexion infructueuses. Dans plusieurs cas recensés, les victimes n'avaient pas activé la vérification en deux étapes (2FA), facilitant ainsi la prise de contrôle de leurs comptes par des acteurs malveillants.

Une fois le compte compromis, ceux-ci peuvent l'utiliser pour envoyer des messages frauduleux aux contacts ou clients, mener des campagnes de phishing ou d'escroquerie, ou encore usurper l'identité du propriétaire du compte.

Le CERT.tg souligne que les compromissions sont souvent précédées de campagnes d'ingénierie sociale et de phishing destinées à obtenir frauduleusement les informations personnelles ou les données d'authentification des victimes.

Après avoir pris le contrôle d'un compte, les acteurs malveillants peuvent notamment modifier le numéro de téléphone ou l'adresse électronique associés et activer la vérification en deux étapes, compliquant ainsi la récupération du compte par son propriétaire.

Face à ces menaces, le Centre recommande aux utilisateurs d'ac-

tiver la vérification en deux étapes, de vérifier régulièrement les appareils connectés et les sessions actives, et d'ajouter une adresse électronique de récupération à leurs comptes.

Il les invite également à ne jamais communiquer leurs codes de vérification ou informations personnelles, notamment en cas de demande reçue par appel ou SMS.

Le centre recommande également de signaler rapidement tout accès suspect au support officiel de Meta et de bloquer les numéros ou adresses électroniques à l'origine de demandes de codes de vérification inattendues. Les organisations utilisant ces plateformes pour leurs communications avec leurs clients sont, elles aussi, invitées à sensibiliser leurs équipes aux principaux vecteurs de compromission.

En cas d'activité suspecte ou d'incident cyber, le CERT.tg indique être joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le centre rappelle que la vigilance des utilisateurs et des organisations contribue à renforcer la cybersécurité au Togo.

Savoirnews



HAUT COMMANDEMENT DES FAT : UN REMANIEMENT MAJEUR AU SEIN DES ARMÉES

Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a procédé, hier lundi 17 août, à un remaniement au sein du haut commandement des Forces armées togolaises (FAT) : le général Tchakpè Aklesso nommé chef d'état-major général alors que le colonel Alakpo Ayéwalagni est nommé directeur général de l'Agence nationale de renseignements (ANR)...

Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, vient de procéder à un remaniement d'envergure au sein des Forces armées togolaises (FAT). Officialisées par décret, ces nouvelles nominations restructurent le commandement militaire et sécuritaire du pays.

Les principales nominations au commandement des FAT
Le colonel Tchakpè Aklesso, promu au grade de Général de brigade, prend la tête de l'état-major général des FAT. Il succède au colonel Dimini Alahare.

Le colonel Kilimou Mazama-Eso est lui nommé Chef d'état-major particulier du Président du Conseil. L'Armée de terre est désormais sous le commandement du colonel Kombaté Latchambé, qui en est le nouveau chef d'état-major. Le colonel Idrissou Ahabou est désigné chef d'état-major de l'Armée de l'air.

Changements à la tête du renseignement et de l'aviation civile
L'Agence nationale de renseignements (ANR) est désormais sous les ordres du colonel Alakpo Ayéwalagni. Il est secondé par M. Samarou Essowé au poste de directeur général adjoint.

La direction de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) est confiée au Général de brigade aérienne Mama Agnifofé Essomoulam.

Notons que ce réaménagement stratégique au sommet des institutions militaires et de sécurité vise à consolider la chaîne de commandement et à répondre aux défis sécuritaires nationaux et régionaux.

@macite.tg

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027 AU LYCEES SCIENTIFIQUES : POSTULEZ POUR LES 640 PLACES OUVERTES



La rentrée scolaire 2026-2027 se prépare déjà au Togo. Pour le compte des lycées scientifiques du pays, un concours d'entrée en seconde a été officiellement lancé par le ministère de l'Éducation. Au total, quelque 640 places sont à pourvoir.

Ce recrutement concerne les classes de seconde, en régime d'externat, pour les lycées scientifiques de Lomé, Tsévié, Atakpamé, Kpalimé, Sokodé, Kara et Dapaong. Au total, quelque 640 places sont disponibles sur l'ensemble du territoire.

L'épreuve écrite se déroulera le mardi 1er septembre 2026 dans les centres d'écrit installés au sein des chefs-lieux de régions.

Ledit concours s'adresse aux jeunes talents désireux d'embrasser une formation scientifique d'excellence, sous réserve de remplir un certain nombre de critères. Il faut, d'abord, être élève togolais des deux sexes, âgés de 17 ans au plus au moment du concours. Secondo, avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 au BEPC 2026.

Et enfin, passer le premier tri sur dossier évaluera les notes de 4e, 3e et de l'examen du BEPC dans quatre matières clés (Mathématiques, Sciences Physiques, Français et Anglais). Le dossier de candidature devra être déposé dans les Directions régionales de l'éducation (DRE) au plus tard le 28 août 2026 à 17h00.

Notons que l'accès aux salles de composition se fera exclusivement dans le centre choisi lors de l'inscription, et la tenue scolaire est obligatoire, précise l'autorité.

@macite.tg

SANTÉ: Les enfants âgés de 0 à 3 ans vont être soigné gratuitement du pied bot

Le 14 août, une vingtaine de professionnels hospitaliers issus de plusieurs structures comme la société togolaise de pédiatrie, la société togolaise de gynécologie-obstétrique, la société togolaise de chirurgie pédiatrique, la division de la santé maternelle et infantile, les districts sanitaires du Grand Lomé, de la fédération togolaise des personnes handicapées se sont réunis dans la salle de conférence du Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO). Cette rencontre portait sur un nouveau projet intitulé : "Prise en charge précoce de Pied-Bot au Togo".

La réunion avait plusieurs objectifs à savoir: obtenir, en premier lieu, l'engagement des partenaires en faveur du programme pied bot Togo ; transmettre des informations concernant la prise en charge de cette malformation dans le pays ainsi que les résultats de l'exercice FY26 ; mobiliser les autorités et les partenaires autour des soins proposés et des méthodes de dépistage précoce et d'orientation des enfants atteints vers des services spécialisés ; enfin, discuter avec les parties prenantes des difficultés et des perspectives liées à l'élimination de cette malformation au Togo d'ici 2030.

Au Togo, le traitement du pied



Togo Cliniques

Tandjouaré Centre médico chirurgical de Bombouaka Tél.: +228 90 98 47 71	Est-Mono : Elavagnon Tél.: +228 91 41 36 62
Tone : CRAO Dapaong Tél.: +228 90 26 88 05	Kloto : CHP Kpalimé Tél.: +228 70 01 84 85
Kozah : CRAO Kara Tél.: +228 93 54 51 01	Ogou : CHR Atakpamé Tél.: +228 91 35 92 44
Tchaoudjo : CRAO SOKODE Tél.: +228 90 12 98 38	Golfe : CNAO Lomé Tél.: +228 90 15 58 50 / 90 24 30 65
Aného : CHP Aného Tél.: +228 91 36 90 62	Blitta : CHP Blitta Tél.: +228 90 22 83 73

bot est totalement gratuit grâce au financement du partenaire Miraclefeet.

L'impact positif démontré par ce projet auprès des bénéficiaires a, par le passé, réjoui le bailleur ainsi que les diverses parties prenantes, lesquels ont choisi d'intensifier les interventions.

Ce programme récent participera à la diminution des handicaps physiques au Togo et devra principalement favoriser l'intégration de ses activités dans le dispositif sanitaire. À cette fin, la mobilisation d'acteurs comme les

DRS, les DPS et les ONG/OPH, entre autres, demeure indispensable.

Deux ans après le lancement du projet, la participation financière de certains parents aux traitements reste insuffisante, provoquant ainsi l'interruption de la prise en charge. Les performances obtenues ont incité le partenaire à appuyer deux cliniques supplémentaires durant l'exercice 2024. Pour l'exercice 2025, deux établissements additionnels bénéficieront donc encore de cet appui : le CHP BLITTA et le CHP

ANEHO, dans le cadre d'une prise en charge complète du pied bot.

Discussions La réussite de cette démarche dépend fortement de l'implication de la population, qui est encouragée à orienter vers Miraclefeet les enfants présentant cette malformation. L'accompagnement de 6 cliniques pour l'exercice 2023 a été validé.

Les résultats positifs ont incité le partenaire à appuyer deux cliniques supplémentaires durant l'exercice 2024 ; par conséquent, deux autres établissements bénéficieront encore de cet appui au cours de l'exercice 2025 : le CHP BLITTA et le CHP ANEHO, pour une prise en charge complète du pied bot.

Les responsables souhaitent que les données relatives au traitement du pied bot au Togo, ainsi que les résultats de l'exercice FY26, soient communiquées. Santé : Les enfants âgés de 0 à 3 ans vont être soignés gratuitement pour le pied bot. Aux partenaires. Les autorités et ces derniers soutiennent cette prise en charge, de même que les approches visant à repérer rapidement les enfants concernés et à les orienter vers des services spécialisés. Les parties prenantes ont également échangé sur les difficultés et les perspectives liées à

l'élimination de cette malformation au Togo d'ici 2030.

La population est vivement invitée à contribuer à cette démarche en orientant les enfants atteints de cette malformation vers les soins appropriés.

À l'issue de la rencontre, des propositions concrètes ont été faites.

Le président de la société togolaise de pédiatrie aloue des heures pour enseigner le pied bot et la réadaptation aux DES de pédiatrie au Togo; les participants sont ouverts à partager nos outils et spots dans leurs différentes plateformes; la Fetaph propose partager dans son réseau d'association des personnes handicapées à travers le pays les affiches et spots et enfin une proposition de création d'un comité de pilotage regroupant les décideurs des différents secteurs de la santé(ordre des médecins, gynécologue, pédiatre? chirurgie pédiatrique, FETAPH....)

À l'occasion de son discours d'accueil, le patron du CNAO, M. LAKNA Tokpessa, Program Officer, a encouragé les participants à s'engager afin d'alléger les souffrances des enfants handicapés, ce qui contribuera au bien-être de la population togolaise.

Pour toute information, contacter 90954216

Dodo ABALO

COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

RELATIF AUX DEPOTS DES DOSSIERS DE PLANS PARCELLAIRES EN LIGNE

N° 005/2026/OTR/CG/CI/DCCF

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des usagers de la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF) en général et de l'Ordre des Géomètres du Togo (OGT) en particulier, qu'à compter du 17 août 2026, les dossiers de plans parcellaires devront dorénavant être transmis en version numérique au Guichet Foncier Unique à travers le site internet de l'OTR (www.otr.tg).

Le Commissaire Général remercie tous les partenaires et compte sur la collaboration de tous pour la réussite de cette réforme.

Fait à Lomé, le 14 août 2026

Le Commissaire Général

Yawa Djigbodi TSEGAN

41, Rue des Impôts - 02 B.P. - 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N° 004/2026/OTR/CI/DGE

PERCEPTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE (TPU) DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers communément appelée « trimestre » que la perception de ladite taxe au titre du deuxième trimestre 2026 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales.

Les contrôles du paiement de ladite taxe débutent pour compter du 10 août 2026 sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

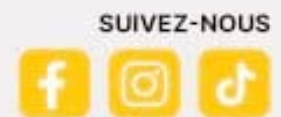
Fait à Lomé, le 06 août 2026

Le Commissaire Général

Yawa Djigbodi TSEGAN

41, Rue des Impôts - 02 B.P. - 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Mani Services & Business

Une **entreprise multisectorielle** engagée pour le développement économique et la **création d'emplois durables** au Togo.

Découvrez nos

SERVICES

SERVICES D'ENTRETIEN
& NETTOYAGE



COMMERCE GÉNÉRAL,
IMPORT-EXPORT



ÉVÉNEMENTIEL
& SERVICE TRAITEUR



**LE BAR LOCAL EST L'UNE
DE NOS SPÉCIALITÉS**

Legbassito Ahonkpoè
Agoè – Nyive



→ **CONTACTEZ-NOUS**

+ 228 72 05 88 88 / 97 08 90 80
maniservicesbusiness@gmail.com

#MaCarte MaLiberté

PROLONGÉE

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2026

-50%

SUR LES FRAIS
DERNIÈRE
CHANCE

CAISSE 2

OUVERT



DEMANDEZ VOTRE
CARTE **OPEN** OU
CHALLENGE VIA
L'APPLICATION
MYCORIS BANK
OU EN AGENCE
INFO : 8283

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

